



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0306

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Observatoire hôtelier de l'agglomération lyonnaise - Versement d'une subvention à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

Séance publique du 13 octobre 2008**Délibération n° 2008-0306**

commission principale : développement économique

objet : **Observatoire hôtelier de l'agglomération lyonnaise - Versement d'une subvention à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Schéma directeur d'équipement hôtelier (SDEH)

L'agglomération lyonnaise s'est dotée, en juin 2003, d'un Schéma directeur d'équipement hôtelier, document de référence élaboré dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté urbaine, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la ville de Lyon, l'Office de tourisme du Grand Lyon et la Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône. Ce schéma approuvé par les différents partenaires définit les grands axes de développement en matière d'hôtellerie à horizon 2008 et fournit par ailleurs le cadre nécessaire à la réflexion pour les négociations avec les investisseurs et enseignes potentiels.

Ses principales orientations à échéance 2008

- un potentiel de développement de 1 800 à 2 400 chambres pour accompagner la croissance du marché. Le scénario retenu correspond à une croissance moyenne de la demande de 3,2 % par an, croissance plus soutenue en fin de schéma en raison de la réalisation et de la mise en marché de grands équipements structurants (ouverture de l'amphithéâtre du Centre des congrès de Lyon, extension du palais des Expositions EUREXPO, création d'équipements de loisirs et culturels sur les sites Lyon-Confluence et Carré de soie, renforcement des actions de promotion et de commercialisation de la destination Lyon),
- favoriser la requalification de l'hôtellerie indépendante et familiale existante en milieu urbain.

Le bilan du SDEH 2003-2008

- une capacité d'accueil de 11 830 chambres en janvier 2008 pour 10 300 en 2003 représentant un développement net de 14,8 %, soit plus de 1 500 chambres sur la période. Un retard de 18 mois environ est toutefois constaté dans le développement de l'offre hôtelière d'affaires regroupant les catégories 3 et 4* par rapport aux orientations du SDEH,
- les hôtels en construction et les projets identifiés représentent une capacité d'accueil totale de 13 200 chambres à horizon 2012.

Les faits marquants 2007 du marché Grand Lyon

Sur l'agglomération lyonnaise, le tourisme représente un milliard d'euros de chiffre d'affaires et près de 20 000 emplois. 650 M€ sont générés par le tourisme d'affaires (congrès et salons professionnels), 300 M€ par le tourisme d'agrément et 50 M€ pour le tourisme à la journée.

En 2007, le marché hôtelier de l'agglomération lyonnaise a été très dynamique, conforté notamment par un tourisme d'affaires très soutenu, une fréquentation estivale excellente (+ 23 % d'arrivées en juillet et août) et l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby. Le taux d'occupation moyen toutes catégories d'hôtels confondus s'établit à 70,4 %, en augmentation de plus de 3 points par rapport à 2006. La fréquentation des hôtels 4* progresse de 11 % pour le pôle de marché Lyon/Rive Gauche indissociable de l'activité congrès, avec un taux d'occupation de 67,4 %. La demande augmente de 7,1 % en nombre de nuitées chambres vendues, le prix moyen hébergement progresse de 7,9 % à 82,2 € en moyenne contre 176,2 € pour les hôtels 4* du pôle de marché Lyon/hyper centre. Enfin, le revenu moyen disponible par chambre ou REVPAR fait un bon de 13,4 % à 56 €.

L'Observatoire hôtelier de l'agglomération lyonnaise

Par délibération en date du 4 mai 2000, le conseil de Communauté a approuvé la création d'un observatoire hôtelier dans l'agglomération. Cet observatoire fournit les éléments d'évolution de l'offre (volume, occupation, prix, etc.) et de la demande (segmentation du marché, origine de la clientèle, etc.) sur la base d'enquêtes mensuelles et trimestrielles. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) en partenariat avec la ville de Lyon et la Communauté urbaine par le biais de la convention du 22 août 2000. La convention est tacitement reconduite chaque année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, sur la même clef de répartition du financement.

Les informations collectées et produites par l'Observatoire hôtelier jusqu'en 2008 sont de nature à guider l'ajustement des orientations du SDEH dans le cadre de sa révision dans les prochains mois.

Le financement

Le coût total de l'Observatoire hôtelier s'élève à 9 328,80 € TTC au titre de l'année 2008, répartis comme suit :

- CCIL	3 109,60 € TTC
- Communauté urbaine	3 109,60 € TTC
- ville de Lyon	3 109,60 € TTC

La participation de la Communauté urbaine se fera par le versement d'une subvention à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon en une seule fois dès l'appel de fonds reçu ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2003-1059 en date du 3 mars 2003 ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement en une seule fois, dès l'appel de fonds reçu, d'une subvention de 3 109,60 € à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour la participation annuelle 2008 de la Communauté urbaine à l'Observatoire hôtelier.

2° - La dépense correspondante, soit 3 109,60 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 380 - fonction 94 - opération 0754.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.